

La Société Française de l'Évaluation (SFE)

Dossier de Presse

Qu'est ce que la SFE ?

Fondée en 1999 la Société Française de l'Évaluation (SFE) a pour vocation de contribuer au développement de l'évaluation et de promouvoir son utilisation dans les organisations publiques et privées.

Son activité, déclinée dans le cadre de son projet associatif, porte principalement sur l'évaluation des politiques publiques en France.

Association à but non lucratif et apolitique, la SFE œuvre pour l'amélioration de l'action publique et souhaite être un lieu de débats, de capitalisation et de formation ouvert à tous.

Animée par un réseau de bénévoles elle rassemble des professionnels, chercheurs, agents de la fonction publique et consultants et propose des espaces d'échanges, de réflexion et de productions dans le cadre de groupes de travail thématiques, de réseaux et de clubs régionaux. Les travaux de recherche donnent lieu à des publications.

Elle propose également des formations et, en association avec d'autres partenaires, des journées d'études, des colloques et des séminaires.

Les clubs régionaux, ouverts à toute personne intéressée organisent des rencontres et des conférences. Ils peuvent mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux.

La SFE a défini les principes spécifiques de l'Évaluation dans une Charte adoptée en 2006 qui constitue une référence pour les acteurs intervenant dans ce domaine.

Qu'est ce que l'Évaluation ?

L'Évaluation d'une action, d'un programme, d'une politique a pour objectif d'apprécier la valeur de ce qui a été réalisé et d'aider les décideurs à améliorer leur prise de décision pour l'avenir. Une évaluation comporte donc une dimension rétrospective en tirant les leçons de l'expérience et prospective en formulant des recommandations utiles pour améliorer l'action.

En ce qui concerne l'action publique l'Évaluation réponds généralement à 3 finalités non exclusives :

- Une finalité démocratique qui consiste à rendre compte de l'action publique, à communiquer sur ses résultats ou à mobiliser les citoyens par une mise en débat public,

- Une finalité stratégique en vue d'adapter la politique publique, améliorer la connaissance des besoins et des attentes ou partager le diagnostic et les orientations avec les partenaires,
- Une finalité opérationnelle pour clarifier les objectifs et les résultats à atteindre, s'accorder avec les opérateurs sur le diagnostic et des recommandations partagées ou conduire le changement avec les personnes chargées de la mise en œuvre du programme.

L'Évaluation contribue ainsi à rationaliser la prise de décision publique, à moderniser la gestion de l'administration et des services publics et à rendre plus efficace la dépense publique.

L'Évaluation des politiques publiques est une démarche de bonne gouvernance et concerne l'ensemble des citoyens.

Les espaces d'échanges au sein de la SFE.

Les Groupes de travail thématiques constituent pour les adhérents de la SFE des espaces de réflexions et d'échanges de pratiques sur un champ de politiques publiques particulier ou sur une approche évaluative spécifique.

Les Clubs régionaux sont des espaces décentralisés de la SFE, ils permettent à la SFE d'assurer une couverture territoriale et une présence locale. Pilotés par des adhérents et ouverts aux adhérents et aux non-adhérents, ils constituent un lieu d'échanges, de communautés de pratiques, de sensibilisation voire de premier contact.

Les Clubs rassemblent des acteurs de la SFE ayant une proximité géographique.

Les Réseaux professionnels rassemblent des acteurs de la SFE ayant une activité et/ou une appartenance professionnelle ou institutionnelle commune. Leur activité complète les échanges transversaux et pluri-professionnels.

L'Observatoire.

L'évaluation des politiques publiques fait l'objet d'un engouement certain qui s'est notamment renforcé depuis 2012 avec le lancement d'une démarche inédite et ambitieuse d'évaluation des politiques publiques par le Gouvernement. De leur côté, les collectivités territoriales investissent l'évaluation de manière croissante, et ce depuis une vingtaine d'années, au gré des lois de décentralisation, du poids de l'Europe et des réformes qui les touchent.

La Société Française de l'Évaluation (SFE) a souhaité, dès 2012, capitaliser les connaissances acquises en créant, avec le soutien du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), un Observatoire de l'évaluation des politiques publiques, avec pour objectifs de :

- Disposer d'une vision d'ensemble de la pratique de l'évaluation en France ;
- Suivre dans le temps l'évolution de l'évaluation des politiques publiques ;
- Mieux connaître les attentes des commanditaires et l'offre des prestataires ;
- Valoriser l'évaluation et mettre en exergue la production en la matière ;
- Améliorer l'articulation entre évaluation et décision.

En novembre 2014, la SFE a publié le premier Baromètre de l'évaluation des politiques publiques en s'appuyant sur les données issues de l'Observatoire. Elle conforte ainsi son rôle d'acteur ressource en matière d'évaluation des politiques publiques.

En rejoignant le Partenariat pour le gouvernement ouvert (PGO) en avril 2014, la France s'est engagée à élaborer un plan d'action national pour une action publique transparente et collaborative, à l'instar des 64 autres pays membres. Co-construit avec la société civile et les administrations, ce plan d'action comporte 26 engagements parmi lesquels celui d'Ouvrir l'accès aux évaluations de politiques publiques et à leurs conclusions.

En rendant public l'accès à cet Observatoire, la SFE offre à tous les acteurs intéressés par l'évaluation et aux citoyens un outil pour promouvoir la démarche d'évaluation des politiques publiques.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

SFE, 111 rue de Montreuil, 75011 Paris

Tel : 01-45-41-58-40

Ligne directe : 01-45-41-46-44

Portable : 06-85-80-31-20

Site internet : www.sfe-asso.fr